



Association agréée  
au titre de la Protection de la nature  
(art.40 - N° 76-629 du 10-7-1976)

Panazol, le 10 mai 2020

## A tous les adhérents territoriaux

### Objet : Déconfinement cynégétique et fédéral

Madame, Monsieur,

Les conditions du déconfinement qui débute ce 11 mai 2020 en France ne prévoient pas de contraintes spécifiques pour l'organisation et la pratique de la chasse en France.

Vous trouverez ci-joint une notice de la Fédération Nationale des Chasseurs résumant de manière précise comment gérer cette situation sanitaire sur votre territoire de chasse. En tout état de cause, nous vous recommandons toute la patience et toute la prudence qui s'imposent pour les semaines à venir, même après 2 mois de frustrations multiples.

Dans ces circonstances nouvelles, la réouverture de la Fédération sera progressive. Plusieurs autres conditions relevant des établissements professionnels recevant du public devant encore être mises en œuvre pour limiter les risques tant pour nos adhérents que pour nos services, **la Fédération demeure fermée au public jusqu'à nouvel ordre.**

Les services demeurent toutefois mobilisés depuis le 1<sup>er</sup> jour du confinement et consacrent l'essentiel de leurs activités à la préparation de la future saison de chasse. Vous pouvez les contacter prioritairement par mail ou par téléphone au 05.87.50.41.71 entre 10h et 12h ainsi que sur les lignes directes des techniciens et des élus.

Des mesures exceptionnelles seront par ailleurs mises en œuvre pour réinventer la « relation Fédération-adhérent » en attente de jours meilleurs.

Ainsi et dans un premier temps :

- **vous recevrez d'ici quelques jours un mode opératoire pour commander vos bracelets de tir d'été sanglier et vos fournitures** (registre de battue, sacs, cartes...). Selon l'urgence, ces articles pourront vous être envoyés ou délivrés sur rendez-vous.

- **vous recevrez à compter du 25 mai tous vos bracelets de plan de chasse directement chez vous**, remis contre signature et avec frais de livraison pris en charge par votre Fédération. Votre notification d'attribution de plan de chasse vous sera également transmise dès que l'arrêté préfectoral d'ouverture/clôture de chasse sera publié par le Préfet.

.../...

SAFRAN



Dans un second temps, **les conditions de réouverture au public de la Fédération et de visite du service technique sur le terrain seront définies.** Le 2 juin constitue à ce stade une date clef pour notre dispositif.

Nous planifierons dans un troisième temps la **mise en service du guichet unique** pour la validation des permis de chasser (rappel : les validations de la saison 2019-2020 sont encore valables jusqu'au 30 juin 2020) et la **reprise des formations des chasseurs et des futurs chasseurs.** Un nouvel agenda et des conditions sanitaires adaptés vous seront transmis d'ici mi-juin.

Dans un quatrième temps et sous réserve que les réunions de plus de 10 personnes demeurent possibles, seront enfin envisagées d'ici fin juillet :

- les **réunions pour le Plan de Gestion Sanglier** au sein des unités de gestion ;
- des réunions **d'information sur la gestion des ACCA.**

Vous l'aurez constaté, ADAPTATION et PLANIFICATION seront les maîtres mots dans le souci constant de la santé de nos adhérents, de nos services et de nos élus.

Dans l'attente de nous revoir avec le sourire, **nous vous donnons rendez-vous cette semaine sur votre [Espace Adhérents](#) pour participer à notre 1ère consultation électronique** et entériner ainsi les différentes propositions qui présideront à l'organisation future de la chasse en Haute-Vienne.

Vous assurant de l'écoute active de nos élus et de nos services pour vous aider face à toutes difficultés rencontrées sur le terrain,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération la meilleure.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Groleau', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.

Christian GROLEAU